



## **Atelier sur l'Éducation pour les Populations Rurales en Afrique FAO, Rome, Italie, 28-29 novembre 2007**

*Co-organisé par la FAO et l'ADEA*  
avec le soutien de la Coopération Italienne (DGCS)  
en collaboration avec les Ministères de l'Agriculture et des Affaires Étrangères de la France,  
l'UNESCO, l'Institut International de la Planification de l'Éducation (IIEP)  
et l'Institut de la Banque mondiale, France

### **Note d'information**

#### **1. Contexte**

Du 7 au 9 septembre 2005, les ministres de l'Agriculture, des Pêches, du Développement rural et de l'Éducation de 11 pays d'Afrique subsaharienne (ASS) se sont réunis à Addis-Abeba, en Éthiopie. La réunion a tiré les enseignements d'expériences concrètes, a passé en revue les options de politique et a défini des priorités en faveur de l'Éducation pour les populations rurales (EPR), afin de créer des conditions politiques favorables à la réalisation des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM).

Les documents relatifs à ce séminaire ministériel de 2005 – organisé dans le contexte du programme phare FAO-UNESCO *Éducation pour les populations rurales*, lancé en 2002 lors du Sommet mondial sur le Développement durable – sont disponibles en ligne sur :

[http://www.fao.org/sd/erp/ERPevents37\\_fr.htm](http://www.fao.org/sd/erp/ERPevents37_fr.htm) et [http://www.adeanet.org/meetings/fr\\_sept-addis-2005.htm](http://www.adeanet.org/meetings/fr_sept-addis-2005.htm).

Les ministres ont considéré que :

- L'EPR est une priorité pour l'ASS dans le combat qu'elle mène pour réduire l'extrême pauvreté, la faim et la malnutrition ainsi que l'illettrisme. Actuellement, les populations rurales représentent 71 pour cent de la population totale de l'ASS. Les chiffres resteront élevés pendant les trente années à venir car on estime qu'en 2030 les populations rurales représenteront 58 pour cent de la population totale. Pour chaque groupe de 100 enfants ayant accès à l'enseignement primaire dans les zones urbaines, seuls 68 enfants vivant en zones rurales y accèdent. Pour chaque groupe de 100 enfants achevant l'enseignement primaire dans les zones urbaines, seuls 46 y parviennent dans les zones rurales. L'écart entre les sexes est, en général, plus prononcé dans les zones rurales car le rapport filles/garçons dans les enseignements primaire, secondaire et supérieur est bien inférieur à ce qu'il est dans les zones urbaines. Il en est de même en ce qui concerne le rapport entre femmes et hommes alphabétisés si l'on compare les zones rurales et les zones urbaines. Ces inégalités vis-à-vis de l'éducation menacent directement le développement durable de la région.
- Bien que l'on ait enregistré des réels progrès significatifs en matière d'EPR, il reste encore beaucoup à faire pour s'attaquer aux inégalités flagrantes qui marginalisent les populations rurales et pour offrir, en particulier, un accès à une éducation de qualité aux filles et aux femmes, aux enfants qui travaillent, aux populations vivant dans des zones inaccessibles ou reculées, aux communautés nomades et pastorales, aux minorités ethniques, aux handicapés, réfugiés et personnes déplacées.

- Les stratégies de sécurité en matière d'alimentation et de réduction de la pauvreté dépendent directement de la capacité à promouvoir l'accès des enfants ruraux à un enseignement primaire de qualité et à offrir une alphabétisation pertinente et une formation capacitante de base aux communautés d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs, ainsi qu'aux populations vivant dans les forêts et les déserts. Les ministres ont indiqué que les besoins en éducation personnes vivant à la campagne – enfants, jeunes et adultes – devraient être traités de façon holistique car les enfants d'aujourd'hui sont les agriculteurs et les citoyens de demain. L'enseignement post-primaire et le développement de qualifications, la formation (pré)-professionnelle ainsi que la réforme de l'enseignement supérieur doivent être pris en compte dans ce cadre holistique.
- Bien que l'incidence directe de l'éducation sur le développement économique et sur celui de l'être humain soit largement reconnue, il y a beaucoup à faire pour améliorer la qualité et la pertinence de l'EPR. Le séminaire a convenu que : les matériels appropriés doivent être accessibles et disponibles pour les populations rurales ; il convient d'augmenter les incitations adéquates pour les enseignants ruraux ; les programmes d'enseignement doivent être plus pertinents et traiter de questions globales et importantes pour la vie dans les campagnes tels le VIH/SIDA et autres problèmes de santé, les connaissances au niveau local, les aptitudes de base nécessaires à l'agriculture et la nutrition des êtres humains. Dans ce but, l'appropriation par la communauté des programmes scolaires doit être renforcée et les infrastructures des services sociaux et économiques de base destinés aux populations rurales doivent être améliorées.
- Le défi posé par le financement de l'EPR donne lieu à une gamme variée d'innovations et d'incitations qui ont besoin du soutien de l'Etat, de la participation de la société civile et de celle des bailleurs extérieurs.
- Le défi posé par l'EPR peut être relevé grâce à des partenariats efficaces entre les responsables engagés dans l'élaboration de la politique éducative et ceux qui s'occupent d'agriculture et de développement rural. Une collaboration étroite entre les ministères de l'Éducation et de l'Agriculture, des Pêches et du Développement rural, la société civile, les médias et le secteur privé est nécessaire car l'EPR a une importance cruciale pour atteindre les Objectifs de l'Éducation pour Tous (EPT) (Jomtien, 1990 et Dakar, 2000) ainsi que les Objectifs de Sécurité alimentaire (Rome, 1996 et 2002).
- Afin d'établir des politiques et des stratégies de gestion efficaces et d'en optimiser l'incidence, les plans de Développement rural national et d'EPT doivent consolider le pilotage et les systèmes d'évaluation, en particulier au niveau sous-national, lorsqu'il s'agit de définir des objectifs concrets, des indicateurs objectivement mesurables et de recueillir des données et d'établir des systèmes d'analyse pour l'EPR

En s'appuyant sur ces considérations, le séminaire a formulé plusieurs recommandations destinées à différentes parties prenantes. (Voir le Communiqué de 2005)

## **2. Buts et objectifs**

Cet atelier de suivi se propose de passer en revue les progrès réalisés par les pays participants et les agences de développement (agences techniques et donatrices) pour :

- mettre en œuvre les recommandations de 2005 ;
- favoriser les partenariats qui s'avèrent nécessaires pour renforcer l'EPR à l'intérieur des pays et entre ceux-ci et les agences;
- renforcer une compréhension mutuelle (entre ces partenaires) des défis existants posés par le développement éducatif/rural, l'agriculture et la sécurité alimentaire. afin que leur action puisse être coordonnée et être plus efficace

Les résultats de l'atelier devraient alimenter la Biennale de l'ADEA de 2008 qui sera consacrée au thème de l'enseignement post-primaire et prêtera une attention particulière à l'éducation dans les zones rurales. Bien que les enseignements de l'atelier ne doivent pas se limiter à ce sujet, on cherchera à établir une articulation avec la Biennale afin de promouvoir la cohérence politique au-delà de l'atelier.

Plus spécifiquement, l'atelier devra :

- partager état les politiques et les pratiques couronnées de succès et identifier les goulets d'étranglement ;
- se concentrer sur la contribution de la formation et du renforcement des qualifications pour réduire la pauvreté, améliorer la sécurité alimentaire, l'agriculture durable et le développement rural ;
- renforcer les alliances intersectorielles et les partenariats et identifier les actions de suivi aux niveaux national et régional ;
- publier une déclaration conjointe sur les progrès réalisés et les domaines prioritaires d'une collaboration future

### **3. Participants**

Les pays invités à participer à l'atelier sont les suivants : Afrique du Sud, Burkina Faso, Ethiopie, Guinée, Kenya, Madagascar, Mozambique, Niger, Ouganda, Sénégal et Tanzanie. Il est prévu que chaque pays sera représenté par un haut responsable du ministère de l'Education et de celui de l'Agriculture/Pêches/Développement rural.

Les agences participantes sont les suivantes : FAO, ADEA, UNESCO, les ministères français de l'Agriculture et des Affaires étrangères, et la Coopération italienne pour le développement (DGCS).

D'importants partenaires stratégiques en matière d'EPR venant d'ASS ou y travaillant seront également invités, dont, notamment, des représentants des organisations internationales, de la communauté des bailleurs, de la société civile, des médias tout comme des chercheurs.

### **4. Ordre du jour**

Les recommandations de 2005 font état d'un engagement dans plusieurs domaines d'action prioritaires : plaidoyer en matière de politique, formulation de politique, financement, données/statistiques, équité et qualité ainsi que coopération (Voir le Communiqué de 2005).

Elles seront prises en compte lors de discussions qui se tiendront au cours de réunions plénières et en groupes ciblés (Voir le Projet de programme).

### **5. Modalités de travail**

La réunion se consacrera principalement à l'examen des rapports nationaux préparés conjointement par les ministères concernés ainsi que de ceux émanant des agences ; un échange d'expériences et de connaissances entre les participants sera organisé

Le 28 novembre, de 11h15 à 13h(30), l'atelier de Rome sera relié à dix autres sites en Afrique au moyen d'une visioconférence organisée avec le soutien du ministère français des Affaires étrangères et de l'Institut de la Banque mondiale à Paris

Il sera demandé à d'autres invités d'établir des documents de fond qui seront utilisés pour alimenter les discussions. Des personnels de la FAO, de l'ADEA et de l'UNESCO ainsi que d'autres experts invités participeront en qualité de personnes-ressource

Une exposition d'affiches et une présentation de publications seront également organisées

L'atelier sera conduit en anglais et en français.

## **6. Médiatisation**

Les co-organisateur assurent la couverture de l'atelier par les médias ainsi que la diffusion de ses messages et résultats, en collaboration avec les pays participants. Les participants sont invités à attirer l'attention des médias de leurs pays respectifs sur l'importance de l'événement et à les encourager à le couvrir, à en diffuser les résultats et à en promouvoir l'impact sur la réalisation des ODM, le Sommet alimentaire mondial et les objectifs de l'EPT.

## **7. Date et lieu**

L'atelier se tiendra au siège de la FAO, Via delle Terme di Caracalla 1, Rome, Italie, les 28 et 29 novembre 2007.